

NOUVEAUX SALARIÉS

Fin 2016 et début 2017, de nouveaux collaborateurs ont rejoint notre mutuelle. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Christine COLACO
A l'agence de Rouen



En remplacement
de **Brigitte CORNU**

Adeline MICHEL
à Caen



Angélique SEVESTRE
Comptable



En remplacement
de **Noëlle JUIN**

LES ORIENTATIONS

La MCN reste indépendante. Les dernières Assemblées Générales l'ont souhaité.

Pour de ne pas rester isolée dans un monde qui change, un groupe de travail a été constitué afin de proposer une stratégie au Conseil d'Administration. Composé de membre du CA, de délégués, d'adhérents et de salariés de la mutuelle, ce groupe de travail a rendu ces travaux. L'orientation proposée est l'adhésion à une Union de Groupe Mutualiste (U.G.M.), non contraignante sur le plan financier et non intégratrice, cette solution offre la possibilité de partager des services avec d'autres mutuelles, tout en restant totalement maître de son avenir...

Une étude est en cours pour comparer les différentes UGM et en retenir une à l'issue des travaux.

INFOS

Trois nouveaux délégués à l'AG :

- Michel GARCIA (76) devient délégué titulaire suite au décès de François Lefèvre.
- Yves CREVON (76) devient délégué titulaire en remplacement de Sylvain Davenet démissionnaire.
- Dominique SUZANNE (76) devient délégué titulaire en remplacement de Marion Lalonde.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de la mutuelle se tiendra à Caen - Hôtel Mercure place Courtonne le 16 juin 2017.

Tous les délégués élus en mars 2016 seront convoqués. Les adhérents désireux d'assister aux travaux de l'Assemblée Générale sont priés de se faire connaître à la mutuelle (courrier, mail ou téléphone).

Dans un de mes derniers messages, je vous annonçais la création d'un groupe de travail devant réfléchir à l'avenir de la mutuelle. Celui-ci, composé de 12 personnes, a commencé ses travaux au mois de janvier dernier. Après plusieurs réunions, je souhaitais vous renseigner sur les avancées de ce groupe. Une première réunion aura permis de faire un état des lieux complet de la mutuelle et dans tous les domaines. Les réunions suivantes ont porté sur les orientations à venir permettant à la mutuelle de garder son indépendance financière et décisionnaire. Il est apparu que la mutuelle serait gagnante de se rapprocher d'une structure mutualiste pouvant lui apporter certains services (système d'informations, actuariat, comité d'audit, etc...) alors qu'actuellement, la mutuelle fait appel à des organismes différents. A ce jour, le groupe de travail a pour objectif de sélectionner parmi les structures existantes (Union de Groupe Mutualiste), deux ou trois d'entre elles qui correspondraient le mieux à notre mutuelle.

Dans un autre registre, que j'ai déjà évoqué également, je tenais à rappeler que depuis le début de l'année, tous les médecins généralistes ont la possibilité d'appliquer le tiers payant lors de la consultation de leurs patients. S'il semble qu'il y a peu d'enclin de la part des médecins à faire fonctionner cette nouvelle disposition, les choses changeront en octobre prochain car cela deviendra obligatoire. J'en profite pour vous indiquer que ce nouveau dispositif pose un problème technique informatique à la mutuelle qui n'a pas encore trouvé de réponse. En effet, sur les cartes d'adhérent figure un datamatrix obligatoire pour que le médecin puisse valider à l'aide d'une douchette, le tiers payant. Ce système implique que tous les bénéficiaires sur une même carte, possèdent des caractéristiques identiques de remboursement, ce qui n'est pas le cas actuellement, surtout pour les adhérents cheminots ayant opté pour l'option hors libre choix, à condition de rester dans le parcours de soins reconnu par la Caisse de Prévoyance. Ce sera sans nul doute un sujet de discussion lors de la prochaine assemblée générale.

Concernant toujours les médecins généralistes, l'augmentation du tarif de leurs consultations (passage de 23 à 25 euros dans la majorité des cas, augmentation progressive jusqu'à 30 euros en 2018 pour les enfants de moins de 6 ans, consultation complexe à 46 euros et consultation en urgence à 60 euros), actée le 1^{er} mai 2017, aura un impact significatif sur les comptes de la mutuelle. Malgré tout, grâce à la bonne santé financière de la mutuelle et à la décision prise en assemblée générale en 2016, il n'y aura aucune répercussion sur le montant des cotisations de ses adhérents. Nous serons donc sur une cinquième année consécutive sans augmentation des cotisations, fait tout à fait remarquable que les adhérents peuvent faire connaître auprès de leurs entourages.

Le Président

CANDIDATURES AUX FONCTIONS D'ADMINISTRATEURS (10 POSTES À POURVOIR OU RENOUELLER)

Adresser sa candidature par mail à daniel.guiraud@mcnlamutuelle.fr
ou par courrier au 37/39 rue du 11 Novembre - 14000 CAEN



COUPON-RÉPONSE CANDIDATURES AUX FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Nom : Prénom :
N° d'adhérent : Ville :

Présente ma candidature aux fonctions d'administrateur de la MCN
Election le jour de l'AG, le 16 juin prochain.

CORRESPONDANT

Vous aimez votre mutuelle ? faites-le savoir autour de vous et devenez correspondant.

Afin de participer au développement de la MCN, dans toutes les régions de France, près de chez vous, nous vous proposons d'être l'ambassadeur de la mutuelle. Si vous êtes intéressé, nous vous ferons parvenir le dossier du correspondant.

Constitution d'un réseau de correspondants :

Abordé lors d'une discussion du groupe de travail mis en place pour réfléchir à l'avenir de la mutuelle, la création d'un réseau de correspondants revêt une importance primordiale. Même si le terme « correspondant » a déjà existé à la mutuelle, il faut bien avouer que, depuis quelques temps, cela ne fonctionnait plus comme il faut. Nous sommes donc dans une optique de recon-

struction de ce réseau qui pourra nous permettre de garder la proximité auprès de nos adhérents. Cet appel s'adresse donc à tous les adhérents désireux de faire connaître leur mutuelle autour d'eux mais aussi aux autres bénéficiaires de la mutuelle, conjoints ou enfants de plus de seize ans.

Vous aimez votre mutuelle ? Faites-le savoir autour de vous en devenant correspondant.

Afin de participer au développement de la MCN, dans toutes les régions de France, près de chez vous, sur votre lieu de travail, dans vos associations, nous vous proposons d'être l'ambassadeur de la mutuelle. Si vous êtes intéressé, nous vous ferons parvenir le dossier du correspondant et organiserons, pour ceux qui le souhaitent, les formations nécessaires.



COUPON-RÉPONSE CORRESPONDANT

A retourner à la MCN courrier : 37/39 rue du 11 Novembre - 14000 CAEN - Mail : christine.colacocnlamutuelle.fr

Nom : Prénom :
N° d'adhérent : Ville :

Souhaite devenir correspondant de la MCN

A Le

Ouvert : Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

MUTUELLE DES CHEMINOTS DE NORMANDIE

39, rue du 11 novembre - 14000 CAEN - PRESTATIONS : 02 31 35 67 00 - ADHESIONS : 02 31 35 67 01
Fax : 02 31 35 67 07 - E.mail : infos@mcnlamutuelle.fr

MCN Haute-Normandie :
24 rue d'Amiens - 76000 ROUEN - Tél 02 35 72 87 00

Devis en ligne sur le site www.mcnlamutuelle.fr